

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 15 février 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Arlette FRUCTUS - Alexandre GALLESE - Roland GIBERTI - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Henri PONS.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 012-3421/18/BM

■ Attribution de subventions au CNRS pour l'organisation de manifestations et de colloques - Approbation d'une convention

MET 18/6221/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le CNRS et La Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) (AMU), partenaires d'une stratégie scientifique, concourent à la valorisation et au transfert des recherches en sciences humaines et sociales. L'objectif étant de renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche en consolidant ses secteurs d'excellence et en créant les conditions favorables à l'émergence de nouvelles thématiques.

Les grands domaines d'excellence de ce partenariat sont l'énergie, les sciences de l'environnement et de l'Univers, les sciences de la vie et de la santé, les sciences et technologies avancées et les sciences humaines et sociales.

Dans ce cadre, il est proposé de poursuivre l'action de soutien de la Métropole à ces événements.

Dans le cadre de cette mission, la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) organise deux événements :

- Le colloque « *Pratiques artistiques et littéraires des architectures et décors fictifs de l'Antiquité au XVIIe siècle : entre fiction, illusion et réalité* » les 1,2 et 3 février 2018
- Le colloque « CUBICS 2018 » du 21 au 24 mai 2018.

« *Pratiques artistiques et littéraires des architectures et décors fictifs de l'Antiquité au XVIIe siècle : entre fiction, illusion et réalité* » :

Le colloque organisé par l'UMR 7297 Textes et Documents de la Méditerranée antique et médiévale (TDMAM) de l'Université d'Aix-Marseille et par l'USR 3155 Institut de Recherche sur l'Archéologie Antique les 1er, 2 et 3 février 2018 porte sur les pratiques artistiques et littéraires des architectures et décors fictifs.

Cet évènement a pour ambition d'aborder les rapports pour une époque donnée, entre les architectures et décors fictifs littéraires, architectures et décors fictifs artistiques et la réalité.

Le colloque s'adresse à un large public de spécialistes et de chercheurs, d'étudiants de l'Université et des classes préparatoires aux grandes écoles, mais aussi d'amateurs de littérature, d'histoire ou de culture, de l'Antiquité au XVIIIe siècle.

« CUBICS 2018 » :

Les métaux de transition (par exemple Fe, Cu, Mn, Ni, Co, Mo) au sein des biomolécules sont impliqués dans de nombreux processus du vivant. En particulier dans les métalloprotéines, ils sont nécessaires à un large éventail de processus essentiels à la vie.

Depuis quelques années, la découverte de nouveaux systèmes biologiques à cuivre ayant de fortes implications dans le domaine de l'énergie ou de la santé, a engendré un grand intérêt dans la communauté scientifique internationale.

Il s'agit d'une thématique de recherche très compétitive avec des retombées dans les domaines de la chimie fine, de l'énergie, de la santé ou de l'environnement.

Ce colloque a pour objectif de réunir la plupart des personnes impliquées dans ce domaine de recherche tant du point de vue de la biologie que de celui de la chimie et de la spectroscopie.

Cet évènement doit accueillir entre 200 et 250 personnes dont une forte proportion de jeunes en formation (doctorants, post-doctorants).

Les budgets de financement des deux évènements se présentent de la façon suivante:

- « Pratiques artistiques et littéraires des architectures et décors fictifs de l'Antiquité au XVIIIe siècle : entre fiction, illusion et réalité » :

• TDMAM	3 800€
• IRAA	1 000€
• FIR de l'Université d'Aix-Marseille	2 000€
• CLARE (Université de Bordeaux II-Montaigne)	500€
• Métropole Aix-Marseille Provence	2 500€
Total	9 800€

- « CUBICS 2018 » :

• Etat (Environnement)	2 000€
• CNRS Université (FIR AMU)	2 000€
• Subventions université BQR	1 000€
• Région PACA	3 000€
• Ville de Marseille	2 500€
• Conseil Départemental	3 000€
• Droits d'inscription	51 000€
• Métropole Aix-Marseille Provence	3 000€
• Dons, sponsors	3 000€
Total	70 500€

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention d'un montant de 5 500 euros à la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de ces événements et selon la répartition suivante :

- «Pratiques artistiques et littéraires des architectures et décors fictifs de l'Antiquité au XVIIe siècle : entre fiction, illusion et réalité » : 2 500 €
- « CUBICS 2018 » : 3 000 €

et d'approuver la convention y afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt des projets et des colloques portés par la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en matière de promotion de l'activité et de la culture scientifiques et de valorisation des travaux de recherche.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 5 500 euros à la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation des deux colloques scientifiques : « Pratiques artistiques et littéraires des architectures et décors fictifs de l'Antiquité au XVIIe siècle : entre fiction, illusion et réalité » et « CUBICS 2018 » soit 2 500€ et 3 000€.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Signé le 15 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 21 Février 2018

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018 de la Métropole d'Aix-Marseille Provence sous politique B360 – chapitre 65 – nature 65738.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART